

l'on pourrait peut-être trouver quelque chose en creusant le sol qui ne doit pas se trouver à son ancien niveau ; car on descend aujourd'hui au moyen de quinze marches, tandis qu'au commencement du seizième siècle, d'après le dire du F. Anselme de Cracovie, lorsqu'il visita ce tombeau, les marches étaient au nombre de vingt-deux."

Donc sept marches plus bas on pourrait peut-être trouver quelque chose : ce fut pour nous un éclair d'espérance.

Pour clore ces citations contemporaines, voici trois lignes que l'illustre prélat que l'univers regrette encre et dont nous, ses fils, nous pleurons toujours le départ.— Au sujet des tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, le cardinal Lavigerie écrivait naguère : " Quant à leur présence dans notre sanctuaire avant et pendant les Croisades, et au moins deux siècles après, il est impossible de le nier, sans nier toute certitude historique."

Oh ! si, il y a trois ans, j'avais pu entretenir un instant le grand homme qui, à sa passion pour son Dieu, sa patrie, l'humanité entière, joignait un zèle ardent pour les antiquités chrétiennes, j'aurais osé lui dire : Eminentissime Seigneur et très vénéré Père, vous regardez comme historiquement incontestable la présence des tombeaux en notre sanctuaire, pendant plus de trois siècles. Permettez-nous de tirer les conséquences.

Les Hébreux n'employaient point de sarcophages comme les Egyptiens ; ils n'enterraient point comme les peuples modernes, ils se creusaient d'avance soit le *loculi* soit des alcôves, où, sur de vrais lits de pierre, ils dormaient leur dernier sommeil, dans une chambre taillée dans l'un des nombreux rochers de leurs propres domaines.—Transporter un tombeau juif est donc chose im-